



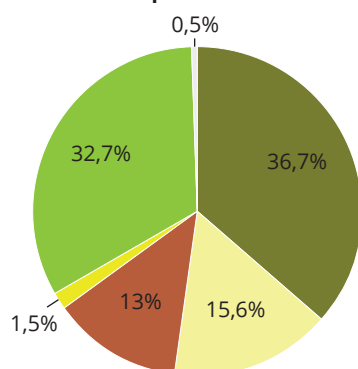
<b>Superficie (en ha)</b>	23 113
<b>Organisme gestionnaire</b>	Comm Agglo Sophia Antipolis (CASA)
<b>Année d'approbation du DOCOB</b>	2004
<b>Date arrêté ministériel ZPS</b>	21/01/2014; 03/09/2018

## Description

Les Préalpes de Grasse sont constituées d'une zone de plateaux karstiques entrecoupés de vallées encaissées (gorges). Grande variété de milieux, faciès rupicoles des falaises, zones karstiques, présentant une grande richesse écologique. L'hétérogénéité de la couverture végétale est importante. Les pelouses à caractère steppique alternent avec les milieux forestiers et quelques ripisylves. Ces conditions sont favorables à la présence d'une avifaune riche et variée inféodée aux zones ouvertes ou fermées ou utilisant les deux.

## Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n= 23113 ha)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
<b>Forêts</b>		<b>36,7</b>
- Forêt de conifères	1712,9	7,4
- Forêt de feuillus	5288,6	22,9
- Forêt mixte	1468,4	6,4
<b>Milieux à dominante minérale</b>		<b>15,6</b>
- Roches nues	382,2	1,7
- Zones à végétation clairsemée	3220,8	13,9
<b>Milieux arbustifs</b>		<b>13</b>
- Garrigues et maquis	801,5	3,5
- Landes et fruticées	2209,5	9,6
<b>Milieux cultivés</b>		<b>1,5</b>
- Cultures annuelles	335,3	1,5
<b>Milieux herbacés</b>		<b>32,7</b>
- Pâturages	389,1	1,7
- Prairies naturelles	6844,9	29,6
- Terrains agricoles avec végétations naturelles (pelouses, friches, ...)	335,0	1,4
<b>Surfaces artificielles</b>		<b>0,5</b>
- Infrastructures de transports	2,4	0,0
- Tissu urbain	97,3	0,4
- Unités industrielles ou commerciales	25,4	0,1
<b>Surface totale</b>	<b>23113</b>	<b>100</b>

## Intérêts ornithologiques

Les falaises des bordures du site présentent des sites de nidification favorables à diverses espèces patrimoniales : Aigle royal, Faucon pèlerin, Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Grand-duc d'Europe, Crave à bec rouge. Les plateaux constituent leurs territoires de chasse.

Les pelouses à caractère steppique des plateaux, alternant avec des zones boisées, sont favorables à l'Engoulevent d'Europe, l'Alouette lulu, la Fauvette pitchou, la Pie-grièche écorcheur, le Bruant ortolan, le Pipit rousseline.

Certaines espèces d'affinité montagnarde, telles que le Tétrás lyre ou la Chouette de Tengmalm, sont en limite méridionale de leur aire de répartition naturelle, ce qui leur confère une certaine originalité.

Les vallées sont utilisées comme couloirs de migration.

Espèces nichant à proximité et utilisant le site comme zone d'alimentation : Vautour fauve (population du Verdon).



Aigle royal  
© André SIMON



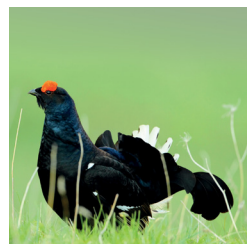
Bruant ortolan  
© Aurélien AUDEVARD



Circaète Jean-le-Blanc  
© Christian AUSSAGUEL



Faucon pèlerin  
© Christian AUSSAGUEL



Tétrás lyre  
© Aurélien AUDEVARD

## Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

- ▶ Disparition des pelouses par embroussaillage et reforestation naturelle suite à la déprise pastorale.
- ▶ Fort développement de la fréquentation et des sports de plein air susceptibles de causer des dérangements, le site étant à proximité immédiate de la zone urbanisée du littoral des Alpes-Maritimes (escalade, parapente, VTT, randonnée...).
- ▶ Site traversé par de nombreuses lignes électriques (THT, moyenne et basse tension).
- ▶ Présence de ranchs : la divagation mal contrôlée des chevaux peut engendrer une détérioration des milieux.

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

## Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
<b>Aigle royal</b>	DO1	177 / 420-460 couples	2-3 couples	Sédentaire	Bon	Etude LPO 2014 : En 2004, l'espèce était représentée par 3 couples. À la suite des inventaires en 2014, seuls 2 couples ont été répertoriés sur le site N2000. Les territoires limitrophes étant toutefois bien plus vastes que le secteur d'étude, seule une partie de leur domaine vital se superpose au site ; il est possible que ce troisième couple non retrouvé dispose d'une aire en dehors du site étudié.
<b>Bruant ortolan</b>	DO1	1 000-3 000 / 5 000-8 000 couples	200-300 couples	-	Faible	Etude LPO 2014 : Environ 300 couples. Augmentation due à une meilleure précision de l'évaluation.
<b>Chouette de Tengmalm</b>	DO1	200-400 / 1000-3000 couples	0-1 couple	Sédentaire	Faible	Etude LPO 2014 : n'a été signalée sur le site N2000 des Préalpes de Grasse qu'une seule fois en 1988 dans la forêt domaniale du Cheiron. Les habitats et l'altitude du site semblent moyennement favorables à la reproduction.

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	DO1	490-590 / 2 500-3 300 couples	10-12 couples	-	Bon	Etude LPO 2014 : Ce site est particulièrement intéressant pour l'espèce puisqu'il est exploité par au moins 10 couples nicheurs certains. En 2004, le DOCOB indiquait une dizaine de couples présents sur le site N2000 des Préalpes de Grasse. Suite à la réactualisation des données avifaune en 2014, ces 10 couples sont toujours présents sur ce territoire.
<b>Crave à bec rouge</b>	DO1	? / 1000-3000 couples	20-30 couples	Sédentaire	Moyen	Etude LPO 2014 : Une trentaine de couples. Les avens et falaises des plateaux de Calern et de Caussols sont particulièrement favorables à la reproduction du Crave à bec rouge. C'est d'ailleurs dans ces secteurs que la plupart des niches certains ont été observés. Les plateaux de Saint-Barnabé à Vence sont également régulièrement fréquentés par les Craves.
<b>Faucon pèlerin</b>	DO1	? / 1000-1300 couples	1-2 couples	Sédentaire	Bon	
<b>Fauvette pitchou</b>	DO1	? / 25 000-50 000 couples	60-70 couples	Sédentaire	Moyen	
<b>Grand-duc d'Europe</b>	DO1	300-500 / 2 000-4 000 couples	1-2 couples	Sédentaire	Bon	Etude LPO 2014 : L'espèce est représentée sur le site par 1 couple. La présence au moins d'un autre couple est fortement suspectée. Celui de la Colle-sur-Loup (présence confirmée en 2016), et celui de Vence, en limite des zones urbaines est soumis à une forte fréquentation, notamment sur les rives du Loup où se pratique randonnée et escalade.
Monticole bleu	AER	? / 3000-6000 couples	Présent	-	-	
Pie-grièche à tête rousse*	AER	? / 4 000-6 000 couples	1-2 couples	-	-	
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	DO1	2500-13000 / 60000-120000 couples	150-200 couples	-	Moyen	
Pie-grièche méridionale*	AER	250-450 / 650-1150 couples	1-2 couples	-	-	
<b>Pipit rousseline</b>	DO1	2 500-3 000 / 10 000-20 000 couples	200-300 couples	-	Moyen	
<b>Tétras lyre</b>	DO1	500-1000 / 6700-9830 mâles chanteurs	5-10 mâles chanteurs	-	Moyen	Etude LPO 2014 : L'effectif de mâles a enregistré de fortes variations passant de 16 à 32 pour ensuite redescendre au printemps 2000 à seulement 9 oiseaux. Ces fortes variations dont les causes exactes sont difficiles à cerner, restent cependant tributaires des aléas climatiques. En 2014 il semblerait que la population de mâles chanteurs ait fortement diminuée, voir même disparue mais cela reste à confirmer. L'effet conjoint de la fermeture du milieu, de la destruction de l'habitat ainsi que l'accroissement de la pénétration humaine constitue l'une des principales causes de cette diminution des effectifs. L'espèce avait cependant montré antérieurement sa capacité à reconstituer ses effectifs mais il semblerait qu'actuellement, ce ne soit plus le cas. Pop en marge sud de son aire de répartition nationale.

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

\* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes

DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable

Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

## Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

**Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.**

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Prospection Pie-grièche méridionale	Pie-grièche méridionale	Moyen à fort
Inventaire et cartographie de l'avifaune du site Natura 2000 « Préalpes de Grasse »	Multispécifique	
Atlas de la biodiversité communale de Vence	Multispécifique	
DOCOB T1 Site "Rivière et gorges du Loup"		
DOCOB T1 Site "Préalpes de Grasse"	Multispécifique	
Etude ERDF sur le PNR	Multispécifique	

\*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

## Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

<b>International</b>	
<b>National</b>	Site classé « plateaux de Calern et Caussols », RBI RBD Cheiron
<b>Régional</b>	
<b>Privé</b>	Réserve naturelle volontaire

**En gras** : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

## Liens utiles

**Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB** : <http://www.batrame-paca.fr>

**PNA, sites Natura 2000** : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

**DOCOB** : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

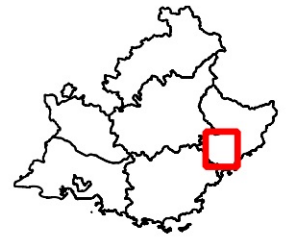
**FSD** : <https://inpn.mnhn.fr>




## Bibliographie

ONF Alpes-Maritimes (2004). *Réseau Natura 2000, Site des Préalpes de Grasse, Document d'objectifs PARTIE B : Plan de gestion détaillé par habitats et par espèces*. 395 p.

CORVELER T. & LEMARCHAND C. (2012). *Atlas de la Biodiversité Communale de Vence Année 1*. Faune-PACA Publication n°16 : 50 p.

LPO PACA (2018). *Bilan du PNA Pie-grièches*. Rapport DREAL PACA.



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :  
FR9312002 - Préalpes de Grasse**

